



Communiqué de presse

Recherche sur les collections au
Musée du Vignoble Nantais

Le Pallet, le 1^{er} mai 2019

Les objets du musée passés à la loupe

Depuis 2013, le Musée du Vignoble Nantais s'est saisi de la [note-circulaire](#) publiée par le Ministère de la Culture le 19 juillet 2012 proposant aux Musées de France une méthodologie concernant la gestion des objets conservés au musée mais non inscrits à l'inventaire.

Les collections du Musée du Vignoble Nantais

Le Musée du Vignoble Nantais possède plus de 3000 objets et documents anciens qui témoignent de l'histoire et du savoir-faire des populations qui se sont succédé sur le territoire, avec un fonds particulièrement important sur les pratiques viticoles. 1700 objets sont protégés au titre de Musée de France : ils sont inscrits à l'inventaire et bien identifiés, ils constituent la collection dont une partie est présentée dans les salles du musée. 900 autres objets ont été déposés, donnés sans étude particulière et ne sont pas protégés. Ces objets constituent le « matériel d'étude » du musée.

Les objets passés à la loupe

Depuis 2013, le Musée avait analysé et statué sur la destination de plusieurs typologies d'objets (pressoirs, charrues, fûts, portoirs, outils de tonnellerie, bouteilles, bouchons et étiquettes de vin mais également les instruments d'analyse du vin et le matériel de vendange). Depuis le début de l'année 2019, c'est au tour des pompes à vin et pulvérisateurs hippomobiles d'être étudiés de près... Sachant que l'information documentaire historique est généralement très pauvre sur ces objets, la question se pose de savoir s'ils doivent être intégrés à la collection, utilisés comme matériel pédagogique ou muséographique, (re)donnés, vendus ou tout simplement détruits. Pour cela une observation et des recherches spécifiques sont réalisées : histoire de l'objet (fabrication, usage), recherches techniques, analyse de l'état sanitaire (infestation, rouille...), provenance géographique...

Recueillir l'aide de la population du vignoble

Avant de statuer définitivement sur l'intérêt de conserver ou non ces objets, le Musée souhaite, par voie de presse et d'affichage public, consulter la population du territoire afin d'identifier une documentation complémentaire. Avant toute démarche de cession (don ou vente) ou de destruction, le Musée du Vignoble Nantais invite toutes les personnes détenant des informations utiles (identification de provenance, contexte d'usage spécifique, documentation technique, etc.), à se manifester jusqu'au 14 juin 2019, afin de documenter ces objets. Passé ce délai, le Musée du Vignoble Nantais statuera définitivement sur l'affectation de ces biens.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.musee-vignoble-nantais.eu

Contacts :

Musée du Vignoble Nantais : 82, rue Pierre Abélard 44330 Le Pallet. 02 40 80 90 13.

Clotilde Dupé-Brachu, Responsable du musée : direction@musee-vignoble-nantais.fr

Marion Orillard, Chargée de conservation et de recherche : inventaire@vignoble-nantais.fr

